



U8 À U15 MASCULIN ET FÉMININ MATCHS CDSO

HIVER 2025/2026

Descriptif du programme :

Pour les jeunes passionnés de soccer nés entre 2010 et 2017

Offrez à votre enfant une expérience sportive enrichissante cet hiver avec la ligue hivernale organisée par Soccer Outaouais !

📅 Quand ?

D'octobre 2025 à mars 2026, les fins de semaine (samedi ou dimanche)

📍 Où ?

Complexe Branchaud-Brière

499, boulevard Labrosse, Gatineau

➤ Matchs 7 vs 7 (12 joueurs/ses maximum)

La Fonderie

211, rue Montcalm, Gatineau

➤ Matchs 5 vs 5 (9 joueurs/ses maximum)

⌚ Format des matchs

2 périodes de 25 minutes

Matchs contre des équipes d'autres clubs de la région

📌 À noter

Les horaires varient et sont gérés par Soccer Outaouais

L'horaire officiel sera disponible à partir de **début octobre 2025**

Durée du programme et jour de match :

Le programme est dépendant du calendrier de Soccer Outaouais et couvre l'automne et l'hiver, **d'octobre 2025 à mars 2026**. Cela correspond à un minimum de quatorze matchs.

MASCULIN			
Année de naissance	Jour de match	Lieu	Format
U8/U9 2017-2016	Dimanche entre 8h00 et 13h00*	La Fonderie (211 rue Montcalm)	Match 5 vs 5 (9 joueurs maximum par équipe)



U10/U11 2015-2014	Dimanche entre 13h00 et 19h00*		
U12/U13 2013-2012	Dimanche entre 13h00 et 19h00*		
U14/U15 2011-2010	Samedi entre 8h00 et 13h00*	Branchaud-Briere (499 boulevard Lachance)	Match 7 vs 7 (12 joueurs maximum par équipe)

FÉMININ

Année de naissance	Jour de match	Lieu	Format
U8/U9 2017-2016	Samedi entre 8h00 et 13h00*	La Fonderie (211 rue Montcalm)	Match 5 vs 5 (9 joueurs maximum par équipe)
U10/U11 2015-2014	Samedi entre 8h00 et 13h00*		
U12/U13 2013-2012	Samedi entre 8h00 et 13h00*	Branchaud-Briere (499 boulevard Lachance)	Match 7 vs 7 (12 joueurs maximum par équipe)

* ⓘ **Important :** Le calendrier est établi à **titre prévisionnel**. Soccer Outaouais fera tout son possible pour respecter les plages horaires indiquées, mais des ajustements pourraient être nécessaires selon le nombre d'équipes inscrites.

Le calendrier officiel sera disponible **début octobre 2025**.

💰 Tarification :

Coût de l'inscription : **235 \$***

*Ce tarif couvre l'ensemble du programme pour la période d'octobre à mars.

Note importante : Si votre enfant **n'a pas participé à la saison estivale 2025**, des **frais d'affiliation de 70 \$** seront ajoutés à l'inscription.

👕 Équipements :

Pour assurer le bon déroulement des matchs, voici ce que votre enfant devra porter et apporter :

- **Chandail de match** : prêté par l'organisation pour toute la saison hivernale.
- **Tenue complète de soccer** :
 - Short bleu
 - Bas bleu
 - Protège-tibias (obligatoire)
 - Souliers de soccer avec ou sans crampon adaptés pour terrain synthétique.



- **Hydratation :**
 - Une **bouteille ou gourde d'eau nominative** (identifiée au nom de l'enfant)

⌚ Votre enfant doit se présenter **à l'heure indiquée** sur le calendrier, directement au **terrain du match**. Un logiciel de présence sera mis en place en début de saison.

Conditions :

- Le programme est **ouvert à tous les enfants** des années d'âge mentionnées.
- Il est soumis au **règlement intérieur du club** ainsi qu'à sa **politique de remboursement**.
- Les **places sont limitées** en fonction de la capacité d'accueil des gymnases et du nombre d'éducateurs disponibles, afin de garantir un **environnement sécuritaire** et une **qualité d'encadrement optimale**, conformément aux recommandations de **Soccer Canada**.

🌐 **Inscriptions : Les inscriptions se feront en ligne via notre site Web par carte de crédit à partir du lundi 11 août 2025 en fonction des places de disponible**.**

Lors de votre **inscription en ligne**, voici les étapes à suivre pour inclure les **matchs CDSO** :

1. **Choisissez un programme** correspondant à la **catégorie d'âge** de votre enfant (avec ou sans pratique).
2. Une fois cette sélection faite, vous aurez accès à la section **AUTRES FRAIS**.
3. Dans cette section, vous pourrez **ajouter les matchs CDSO** à votre inscription.

💡 **Astuce :** Assurez-vous de bien compléter chaque étape pour que l'inscription aux matchs soit prise en compte correctement.

** Les frais de service en ligne sont prélevés par le prestataire de transaction en fonction du montant de l'inscription et ne sont pas remboursables.